

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du lundi 13 février 2017**

**19 h mairie, salle consulaire**

Le lundi 13 février 2017, à 19 h, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique salle consulaire de la mairie, sous la présidence de Pierre Fillon, maire

**Présents :** Josiane Mouchet, Christian Trémoulet, Pierre Artique, Chrystelle Beurrier, Roger Béchet, Philippe Bertrand, Philippe Delerce, Laurence Lassort, Bernard Meillasson, Denise Gignoux, Cécilia Motta, Christophe Coste

**Excusés :** Coralie Marmot (pouvoir à Pierre Fillon), Carole Dinger (pouvoir à Christian Trémoulet)

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de conseillers municipaux présents	13
Nombre de votants	15

Date de convocation du conseil municipal 6 février 2017

Le maire ouvre la réunion à 19 h 04

Philippe Delerce est désigné en tant que secrétaire de séance

### **I/ Compte rendu de la séance du 16 janvier 2017**

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **II/ comptes de gestion 2016 du receveur municipal**

Après vérification, les écritures des comptes de gestion établis par le percepteur étant semblables à celles des comptes administratifs du maire,

Ce dernier propose au conseil municipal de voter ces comptes de gestion 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de voter les comptes de gestion du comptable pour 2016 (cimetière, parking, base de loisirs, principal) tels que présentés et vérifiés

**AUTORISE** le maire à signer les documents correspondants selon la nouvelle procédure de signature électronique

### **III/ Compte administratif du maire, budget annexe du cimetière de 2016, affectation du résultat de fonctionnement**

Le maire présente les comptes pour l'exercice 2016 du budget annexe du cimetière et répond aux questions.

Il se retire et laisse la présidence de séance à Christian Trémoulet, premier adjoint, qui demande au conseil d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe du cimetière tel que présenté par le maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le maire ne participant pas au vote

**VOTE** le compte administratif du maire pour le budget annexe du cimetière 2016

**AFFECTE** le résultat de fonctionnement

#### Cimetière

##### Fonctionnement

Recettes	3 939,81 €
Dépenses	3 495,55 €
Résultat 2016	444,26 €
Report 2015	- 5 842,38 €
Résultat final	- 5 398,12 €

##### Investissement

Recettes	3 495,50 €
Dépenses	0,00 €
Résultat 2016	3 495,50 €
Report 2015	10 988,13 €
Résultat final	14 483,63 €

Affectation du résultat de fonctionnement (444,26 €)

Déficit reporté 002 : - 5 398,12 €

### **IV/ Compte administratif du maire, budget annexe du parking de 2016, affectation du résultat de fonctionnement**

Le maire présente les comptes pour l'exercice 2016 du budget annexe du parking et répond aux questions.

Il se retire et laisse la présidence de séance à Christian Trémoulet, premier adjoint, qui demande au conseil d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe du parking tel que présenté par le maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le maire ne participant pas au vote

**VOTE** le compte administratif du maire pour le budget annexe du parking 2016

**AFFECTE** le résultat de fonctionnement

Parking

Fonctionnement

Recettes	151 997,22 €
Dépenses	103 743,59 €
Résultat 2016	48 353,63 €
Report 2015	0,00 €
Résultat final	48 253,63 €

Investissement

Recettes	92 656,12 €
Dépenses	151 997,22 €
Résultat 2016	- 63 545,54 €
Report 2015	11 128,17 €
Solde d'exécution	- 52 417,37 €

Affectation du résultat de fonctionnement (48 253,63 €)

Dotation aux investissements 1068	48 253,63 €
Report au fonctionnement 002	0,00 €

**V/ Compte administratif du maire, budget annexe de la base de loisirs de 2016, affectation du résultat de fonctionnement**

Le maire présente les comptes pour l'exercice 2016 du budget annexe de la base de loisirs et répond aux questions.

Il se retire et laisse la présidence de séance à Christian Trémoulet, premier adjoint, qui demande au conseil d'approuver le compte administratif 2016 du budget annexe de la base de loisirs tel que présenté par le maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le maire ne participant pas au vote

**VOTE** le compte administratif du maire pour le budget annexe de la base de loisirs 2016

**AFFECTE** le résultat de fonctionnement

## Base de loisirs

### Fonctionnement

Recettes	377 257,41 €
Dépenses	197 959,16 €
Résultat 2016	179 298,25 €
Report 2014	0,00 €
Solde d'exécution	179 298,25 €

### Investissement

Recettes	291 605,02 €
Dépenses	282 068,55 €
Résultat 2016	9 536,47 €
Report 2015	- 79 516,33 €
Résultat final	- 69 979,86 €

### Affectation du résultat de fonctionnement (179 298,25 €)

Affectation aux investissements 1068	109 318,39 €
Déficit d'investissement reporté	- 69 979,86 €

## **VI/ Compte administratif du maire, budget principal de 2016, affectation du résultat de fonctionnement**

Le maire présente les comptes pour l'exercice 2016 du budget principal et répond aux questions.

Il se retire et laisse la présidence de séance à Christian Trémoulet, premier adjoint, qui demande au conseil d'approuver le compte administratif de 2016 du budget principal tel que présenté par le maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le maire ne participant pas au vote

**VOTE** le compte administratif du maire pour le budget principal de 2016

**AFFECTE** le résultat de fonctionnement

### Principal

#### Fonctionnement

Recettes	1 499 150,26 €
Dépenses	1 214 965,66 €

Résultat 2016	284 184,60 €
Report 2015	0,00 €
Résultat final	284 184,60 €

#### Investissement

Recettes	1 801 836,71 €
Dépenses	1 487 521,87 €
Résultat 2016	314 314,84 €
Report 2015	- 344 582,02 €
Restes à réaliser *	- 139 478,84 €
Résultat final	- 169 746,02 €

(\*RAR

*recettes* 115 762,48 €

*dépenses* 255 241,32 €

*soit* - 139 478,84 €)

#### Affectation du résultat de fonctionnement (284 184,60 €)

Dotation aux investissements 1068	284 184,60 €
Report au fonctionnement 002	0,00 €

### **VII/ Maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation du second bloc sanitaire de la plage**

Le maire explique au conseil municipal que les commissions « bâtiments » et « tourisme » ont décidé de rénover les sanitaires de la plage situés près du camping la Pinède au niveau du poste de secours.

Le cabinet d'économiste Ecodimo est sollicité pour réaliser les plans de détail, les estimations pour les 8 lots, le dossier d'appel d'offres et la conduite des travaux jusqu'à leur réception (mission de base) moyennant 7 880 € HT (9 456 € TTC), les travaux étant estimés à 80 000 €.

Un coordonnateur hygiène et sécurité sera retenu.

Les travaux doivent être achevés fin mai au plus tard.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**CONFIRME** le choix du bureau d'économiste Ecodimo pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre telle que décrite, pour un montant de 7 880 € HT

**AUTORISE** le maire à signer la convention correspondante, ainsi qu' à établir et signer tous actes utiles à la conduite du présent dossier

### **VIII/ Acquisitions de terrains, actes en la forme administrative**

Le maire rappelle au conseil que des propriétaires suivants ont été sollicités pour vendre une partie de terrain.

a/ voie verte

-Sylvia-Norma Camacho, B-581, 10 m<sup>2</sup> à 125 € le m<sup>2</sup>

-Esmeralda Goglio, A 554, 32 m<sup>2</sup> à 250 € le m<sup>2</sup>

-famille Mickler, B 876, 66,72 m<sup>2</sup> estimés (DA en cours), à 125 € le m<sup>2</sup>

--indivision Hôtel de la Plage B-818, (Marc Guyon, Pierre Guyon, Jean-Luc Delachaussée), 86 m<sup>2</sup> à 125 € le m<sup>2</sup>

-Maurice Guyon, B821, 8 m<sup>2</sup> à € le m<sup>2</sup>

b/ cheminement piéton entre le chef-lieu et Chevilly

bande de 2 m de large sur leurs parcelles situées au lieu-dit « L'Eligny », au prix de 12 € le m<sup>2</sup>.

-Fernande Romanens, n° 561, 86 m<sup>2</sup>

-Lucien Gerdil, n° 311 et 312, 193 m<sup>2</sup>

-J-L. Milleret, n° 316, 30 m<sup>2</sup>

-Maurice et Pierre Mouchet, n°313, 34 m<sup>2</sup>

-Michel et Lucien Compagnon, n° 315, 22 m<sup>2</sup>

-Régine Favre Mouchet n° 319, 3 m<sup>2</sup>

-Succession Edouard Bullat n° 317, 32 m<sup>2</sup>

-Gilbert Bouvet, n° 613, 464 m<sup>2</sup>

c/ divers

-Sylvie Bouvet-Cunningham, D 215, Feycler, 640 m<sup>2</sup>, 6 400 €

-famille Grossenbacher, Bois aux Mouilles, C – 311-359-377-387, 13 HA, 41 a, 16 ca, résineux et feuillus, 20 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE**

-de confier les levés topos et les DA (documents d'arpentage) au cabinet de géomètres experts Barnoud-Trombert à Thonon

-de confier la réalisation des actes en la forme administrative correspondant à ces acquisitions de terrain, à la société SAFACT à Annecy-le-Vieux

**DESIGNE** Christian Trémoulet, premier adjoint pour représenter la commune en ces actes reçus et authentifiés par le maire en la forme administrative (art 1311-13 du code général des collectivités territoriales)

### **IX/ Travaux d'investissement 2017, dépenses et recettes**

Les diverses commissions municipales se sont réunies à plusieurs reprises afin de réfléchir aux travaux et achats d'équipements à réaliser sur l'exercice 2017.

Leur liste complète est présentée au conseil, qui les approuve, en vue d'être pris en compte dans les projets de budgets primitifs votés lors de la prochaine réunion du conseil municipal

### **X/ Urbanisme**

Permis de construire une maison individuelle, Bérangère Habla et Emmanuel Hallez, s/c Artis SAS, lotissement les Coteaux du Léman

### **XI/ Questions diverses**

#### **1/ Christian Trémoulet**

a/ informe que les travaux du groupe scolaire viennent de débiter, la maçonnerie étant achevée fin juillet. L'ouverture est prévue à la rentrée 2018

b/ Informe que la RD 25 sera coupée à la circulation pendant les vacances scolaires de février, une déviation VL et PL étant mise en place, de façon à faciliter les travaux de la voie verte.

#### **2/ Laurence Lassort**

-relate l'avancée de l'organisation par Messery de la Ronde du Léman, course à pied prévue le 2 juillet 2017, dont l'itinéraire traverse Excenevex .

Une vingtaine de signaleurs bénévoles sont recherchés pour la sécurité et le ravitaillement des coureurs. (entre 8h et 10h).

-informe qu'une seconde armoire à livres va être installée sous le lavoir de Chevilly

#### **3/ Roger Béchet**

a/ demande les causes de la récente coupure de courant.

Le maire répond que divers arbres sont tombés sur la ligne entre Douvaine-Massongy et Excenevex, et qu'il a fallu 2 heures pour que ces végétaux soient bûcheronnés par les services de dépannage ERDF

b/ demande quelle suite va être donnée au courrier des copropriétaires des Genévriers relatif à la sécurité.

Le maire répond qu'une réponse écrite est en cours.

4/ Pierre Artique informe que la journée propreté aura lieu dimanche 9 avril 2017. Les informations seront précisées rapidement.

5/ le maire

a/ informe de la demande d'installation par le Crédit agricole de 2 panneaux publicitaires de 3m x 2m concernant la promotion immobilière -Villa Soleno- qu'il réalise au Champ Macon.

b/ signale qu'un appel à candidature vient d'être lancé par le Conservatoire du littoral pour un usage agro-environnemental de son terrain des Grandes Salles.

Le dossier de candidature est à retirer par courriel : [m.bar@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:m.bar@conservatoire-du-littoral.fr), ou par tél 04 79 60 76 30/31

6/ Agenda

-mardi 14, 18h, commission d'urbanisme

-mercredi 15, 18h30, commission « personnel et finances »

-mercredi 8 mars, 17h30, commission « environnement-tourisme »

-jeudi 9 mars, 16h30, commission « vie associative »

-lundi 20 mars, 19h, conseil municipal (vote des budgets primitifs 2017), municipalité lundi 13 mars, 15h

-lundi 10 avril, 19h, conseil municipal (municipalité vendredi 31 mars, 14h30°

La séance est levée à 22h04

Le secrétaire de séance  
Philippe Delerce

le maire  
Pierre Fillon